



BARÈME PRIMAVERTE - CHAUDIÈRES INDIVIDUELLES

APPLICABLE À COMPTER DU 15 MAI 2022

Ce barème remplace celui du 15 NOVEMBRE 2019 (BIOCI-2).

Prix énergie* à la tonne en €	
Prix énergie HTT / tonne en €	1571,57
Prix énergie, total hors TVA** / tonne en €	1637,87
Prix énergie, total TTC (TVA 20%) / tonne en €	1965,44

Prix énergie* au kWh en centimes d'€	
Prix énergie HTT / kWh en centimes d'€	11,39
Prix énergie, total hors TVA** / kWh en centimes d'€	11,87
Prix énergie, total TTC (TVA 20%) / kWh en centimes d'€	14,24

** Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques à usage combustible (TICPE en vigueur depuis le 01/04/ 2018).

Abonnement avec ou sans compteur	
Prix de l'abonnement mensuel en €	Par mois
HT	12,5
TTC (TVA à 20%)	15

Contenu de l'abonnement :

- La mise à disposition du stockage et du compteur
- La mise en place d'un stockage aérien comprend la mise en place standard "aérien" telle que définie dans le Livret des Services.
La mise en place d'un stockage enterré comprend la mise en place standard "enterrée" telle que définie dans le Livret des Services.
Toutes prestations complémentaires vous seront proposées sur devis et/ou sont disponibles dans le Livret de Services.
Cette prestation ne comprend pas l'enlèvement des terres excédentaires.
- La durée du contrat selon la formule :
 - Formule AVEC ou SANS compteur - stockage aérien : 3 ans
 - Formule AVEC ou SANS compteur - stockage enterré : 5 ans
 - Contrat compteur au sein d'une installation gaz en réseau : 1 an
- La livraison automatique
- L'accès aux services de sécurité
- L'inspection périodique réglementaire

* Offre 100% verte : le biopropane est du gaz propane produit à partir de sources d'origine renouvelable et mis à la consommation conformément à la réglementation applicable. Primagaz s'engage au travers d'un dispositif de bilan massique à incorporer dans son réseau de distribution en France la quantité de biopropane équivalente à la consommation de gaz propane du client.
Primagaz s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer la disponibilité du biopropane. En cas d'empêchement, Primagaz basculera le Client, pour les volumes livrés concernés, sur le prix du gaz propane hors option biopropane prévu au contrat. Si l'empêchement perdure, l'option biopropane deviendra caduque. Les autres termes et conditions du Contrat demeureront inchangés.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Parlons bien-être et économies d'énergie

 au **0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

 ou **Espace client** sur **primagaz.fr**

Numéro sécurité 24h/24 et 7j/7:

0 800 11 44 77 Service & appel gratuits